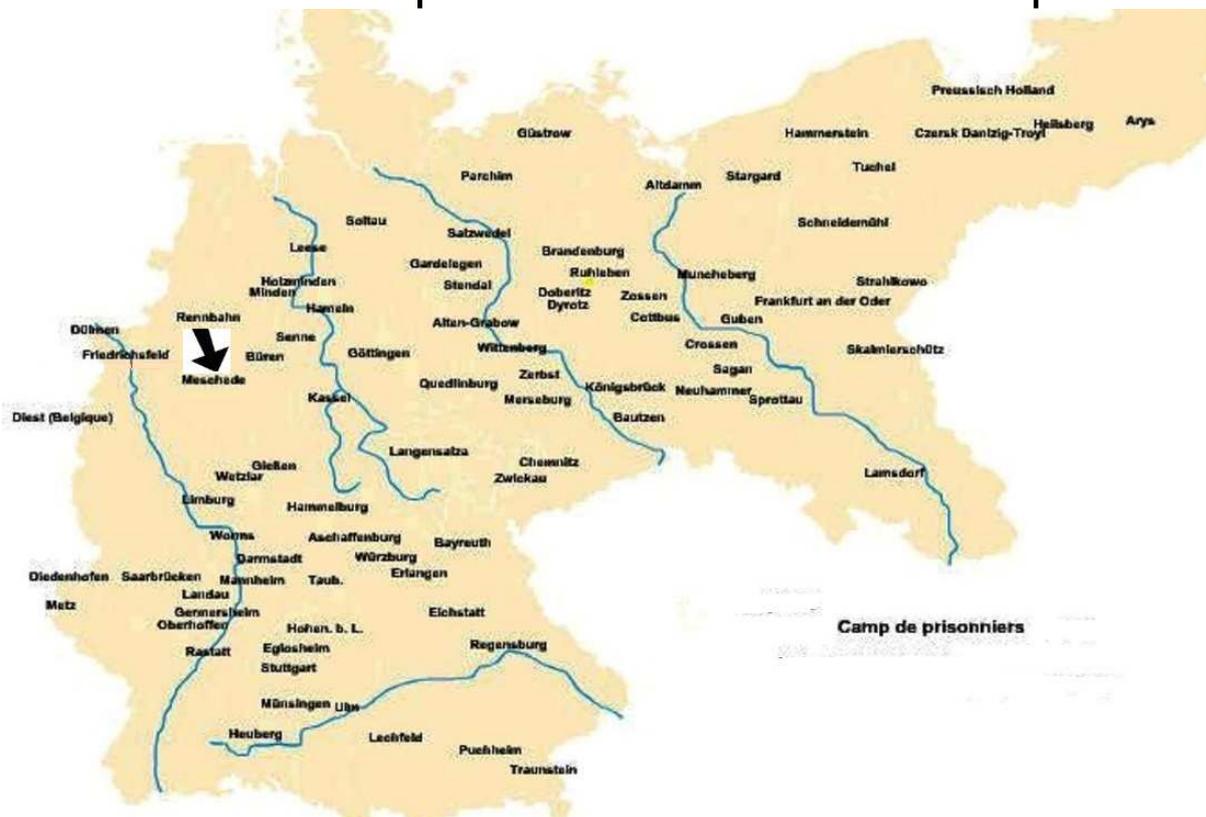


Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 3 : 1917) du

DIMANCHE 7 JANVIER 1917

Les sénateurs et députés de l'arrondissement de Mons viennent d'adresser au gouverneur général une protestation contre la façon dont sont traités en Allemagne les chômeurs et soi-disant chômeurs belges qu'on y déporte. Ils signalent, notamment, ce fait saisissant : dans le seul camp de Meschede (**Note**), 21 hommes de la région de La Louvière avaient succombé avant le 1^{er} janvier aux souffrances que doivent endurer les déportés !



Voici la protestation (1) :

« Excellence,

Nous sommes obligés de vous adresser une nouvelle plainte au sujet de la déportation de nos concitoyens. Nous ne pouvons rester indifférents aux souffrances qu'éprouvent les malheureux qui sont retenus dans les camps de Münster, Soltau (**Note**), Recke et autres. Nous nous plaisons à espérer qu'il suffira de vous les faire connaître pour qu'il y soit mis fin.

Les déportés qui ont été renvoyés dans leurs foyers sont unanimes à dire que le régime des camps est pénible et funeste à la santé des internés.

La nourriture y est mauvaise et tout à fait insuffisante : 200 à 250 grammes de pain par jour ; le matin, une boisson peu appétissante qu'on nomme café ou cacao ; à midi, une écuelle de soupe dans laquelle entrent fort peu de pommes de terre et de matières grasses ; même ration le soir. Un homme ne saurait subsister longtemps avec une alimentation pareille.

Ils se plaignent aussi du coucher : les lits sont malpropres et remplis de vermine.

La plupart ont souffert. du froid et de l'humidité; aussi sont-ils rentrés malades, débilités et fort amaigris.

Nombreux sont ceux qui ont passé une grande partie de leur séjour en Allemagne à l'hôpital ou à l'infirmierie. La mort a déjà fait maintes victimes ; dans le seul camp de Meschede, 21 hommes de la région de La Louvière avaient succombé avant le 1^{er} janvier. A Münster et ailleurs, de multiples décès ont été signalés. Un malheureux est mort dans le train qui le ramenait à Mons. Beaucoup d'autres sont à toute extrémité. Quelle odyssée lamentable !

Mais ce n'est pas tout. Pour les contraindre au

travail, on a recours à toute espèce de vexations et de châtiments : à des injures, des menaces, des coups parfois et le cachot avec du pain et de l'eau.

Il en est qu'on a laissés immobiles durant de longues heures dans le froid, sous la pluie, parce qu'ils se refusaient à faire le travail prescrit. Si, épuisés et affaiblis, ils s'affaissaient sur le sol, on les y laissait jusqu'à la fin de la journée.

Se peut-il qu'on ait recours à de pareils moyens ? Nous n'y aurions pas cru, si nous n'en avons reçu de formelles et nombreuses attestations et si la maladie et la mort n'y avaient ajouté leur impressionnant témoignage.

Quelle désolation, Excellence, pour les familles qui ont perdu un père, un fils, un frère. Quelle anxiété pour les autres !

Nous ne discuterons plus les principes mêmes de la déportation, à laquelle le Gouvernement, impérial paraît bien résolu à ne pas renoncer. Mais laissez-nous vous demander à quels résultats peut aboutir cette violence faite à la liberté humaine, ce retour à des moyens de coercition que la civilisation réprouve et que les intérêts militaires ne sauraient excuser.

Quelle collaboration l'Allemagne tirera-t-elle de ces Belges dont la conscience révoltée paralyse les bras et dont le coeur se soulève à la pensée que l'effort qu'on exige d'eux est dirigé contre leur patrie ?

A nos yeux, ces victimes de la force sont des héros au même titre que les soldats qui se font tuer sur les champs de bataille, et si la fatalité voulait qu'un jour des ouvriers allemands fussent soumis à pareille épreuve, nous sommes persuadés, Excellence, que vous ne leur refuseriez pas l'hommage que nous décernons à nos

compatriotes.

Quelques-uns ont fini par céder sous la pression qui pèse sur eux : nous leur gardons toute notre estime, car on ne peut tenir pour libre et volontaire un travail obtenu dans les conditions que nous venons d'exposer. Mais nous éprouvons un cruel tourment à la pensée qu'ils participent à des ouvrages militaires !

Il a été dit par le Gouvernement impérial que ces travaux seraient exclus : déclaration irréalisable, car toute collaboration dans les usines allemandes contribue, à nos yeux, à des buts de guerre.

Quoi qu'il en soit et se plaçant au point de vue du Gouvernement impérial, peut-on dire qu'ils ne sont pas occupés à des ouvrages militaires ceux qui sont mis en service dans des usines et des ateliers où l'on travaille le fer et l'acier ? Il en est d'ailleurs qui affirment avoir été employés dans des usines où on construit des mitrailleuses ; d'autres ont écrit à leurs familles qu'ils sont occupés dans les usines Krupp, à Essen.

Ces faits sont exceptionnels, sans doute ; mais, si petit qu'en soit le nombre, il importe qu'ils ne se perpétuent pas, ni qu'ils se répètent. Vous comprendrez, Excellence, notre émotion et l'irrésistible besoin que nous ressentons de vous en faire part. Il n'est pas question dans cette affaire de griefs politiques ou de méfaits dont l'autorité militaire aurait à se plaindre ; mais il s'agit de la santé et de la vie de citoyens paisibles et innocents.

Nous ne demandons nulle faveur pour eux ; mais le traitement auquel tout homme a droit et que la Justice et l'Humanité réclament hautement avec nous.

Agréez, Excellence, l'expression de notre considération distinguée. » (2)

Les corps scientifiques de Belgique ont tenu à prendre part au mouvement de protestation contre les déportations. A la fin de novembre dernier (**Note** : 29 novembre 1916) déjà, ils ont adressé au gouverneur-général une lettre dont j'ai eu aujourd'hui seulement le texte sous les yeux. J'y relève ce passage :

En assimilant d'honnêtes citoyens à, des malfaiteurs condamnés à la déportation et aux travaux forcés, elles (les mesures relatives à la déportation) sont inconciliables avec le respect de la dignité humaine, si noblement proclamé par Kant, lorsqu'il formulait cette maxime : « *Traite toujours la personne d'autrui comme une fin et ne t'en sers jamais comme d'un moyen.* »

Cette lettre porte la signature de plus de 200 personnalités, membres de l'Académie de Belgique ou professeurs de nos quatre Universités.

(1) Un peu plus tard, MM. Franck, Levie et Masson suggérèrent l'idée d'une protestation collective des parlementaires. Les vues échangées à propos de cette suggestion aboutirent à l'envoi d'une lettre au Kaiser lui-même. Voir 20 février.

(2) Au sujet des traitements infligés aux déportés en Allemagne, voir aussi les 27 décembre 1916, 4 et 20 février 1917.

27 décembre 1916 (Soltau) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161227%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Notes de Bernard Goorden.

Dans « *La veille de Noël* », chapitre 29 de 1916 (traduction française du chapitre 36, « *The slavers draw near* ») de ses mémoires (intitulées ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative***), Brand Whitlock reproduit des lettres attribuées par le journal censuré « ***Le Bruxellois*** » à des déportés belges en Allemagne (à Guben ou, plutôt, Güben), s'échelonnant entre le 13 décembre 1916 et le 17 janvier 1917.

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2029.pdf>

La ***protestation des corps scientifiques*** de Belgique contre les déportations du 29 novembre 1916 est notamment reproduite dans Fernand PASSELECQ, ***Les déportations belges à la lumière des documents allemands*** (Paris-Nancy, Berger-Levrault ; 1917), pages 363-367 (les pages 363-367 reprenant les seules signatures) :

<http://www.bibliotheca-andana.be/wp-content/uploads/large/Deportations.pdf>

Meschede :

<http://prisonniers-de-guerre-1914-1918.chez-alice.fr/campsm.htm>

Camp de prisonniers, dans lequel éclate une révolte générale vers la fin Octobre 1918, situé à l'Est de Düsseldorf, sur la Ruhr ; il est en cours d'aménagement fin Décembre 1914. *Meschede, bâtie au confluent de la Henne et de la Ruhr, 4.000 habitants, entourée de forêts de sapins. Le camp, rectangulaire, entouré de plusieurs rangs de fils de fer barbelés, très serrés et très hauts, est situé sur une colline qui domine la ville. Il est composé (en Décembre 1914) de 2 baraquements en planches, pouvant loger 100 prisonniers chacun, et de plusieurs bâtiments servant aux magasins et cuisines, à un lazaret, logement du gardien, des soldats et officiers qui gardent le camp. A l'ouverture du camp, la nourriture y est infecte et insuffisante, l'hygiène inconnue (1 litre d'eau par personne pour 3 jours !), les latrines : 1 tranchée d'1 mètre de profondeur et de large, barrée*

d'une planche. Les prisonniers travaillent en kommando à l'extraction de la pierre, au travail du bois, dans des fermes. De nombreux (entre 1914 et Mars 1915) prisonniers furent enterrés dans le cimetière de la ville. Début 1915 (?), le camp change d'aspect, création d'une route principale, avec allées transversales et trottoirs en ciment, apparition de robinets, bornes-fontaines, salles de douches, autoclaves pour le linge, vastes et propres "water", nouveaux baraquements, espacés et alignés, 1 lazaret composé de 6 grandes baraques, au centre duquel se trouve une chapelle ; nouvelle palissade, de 4 mètres de haut, formant chemin de ronde, une autre clôture de barbelés de 3 mètres de haut, les sentinelles, aux 4 coins du camp, sont installées dans des observatoires hauts de 8 mètres ; sur les hauteurs, tout autour du camp, des mitrailleuses et des 71 de campagne, et de puissantes lampes électriques. (dans ce camp, des zouaves, des soldats du 2ème Génie -21ème division).

- i. **Marsberg** : détachement de travail (voir ce nom).
- ii. **Kreustat** : détachement de travail, dans une usine métallurgique et une fonderie (voir ce nom).

PHOTOS

<http://prisonniers-de-guerre-1914-1918.chez-alice.fr/mno.htm>